

**RECIT ET DISCOURS  
DE LEUR VERITE.  
UN RECADRAGE NECESSAIRE.**

**Dr BEN BRAHIM Hamida**

Centre universitaire d'Aïn-Témouchent, Algérie  
benbrahimhamida@gmail.com

---

*Résumé : Le langage réfère-t-il ou non à la réalité (psychique, sociétale ; historique...) ? L'hypothèse que nous posons est que non. Puisque le langage est conceptuel et en particulier la littérature (présumée fiction). D'autre part, en littérature ; il y a toujours deux niveaux de langage ; du récit manifeste et quelque voix qui sollicite la Raison sous l'angle de la vérité. Entre ces deux propositions narratives « L'enfant prit le ballon et s'en alla jouer dans la cour... » et « Le père/la mère prit le ballon et s'en alla jouer dans la cour... » s'insinuera forcément la voix discursive différenciant le notionnel du récit-diégèse et le rationnel discours qui interdit le second évènement. La seconde proposition étant fausse (logiquement.). La littérature en tant que phénoménologie (autant qu'une plante ou une étoile en est) en est l'illustration et en fait la démonstration. L'ère de « l'auteur qui veut dire des choses » ne s'entend plus. Que voudrait l'œuvre dire alors ?*

---

**Mots-clés :** discours littéraire - illusion - langage - lecteur - récit - transcendantal - vérité

---

*Abstract : Does the language refers or not to reality (psychic, social ; historic...) ? The hypothesis we suggest is no. Since the language is conceptual and in particular literature (assumed as fiction). On the other hand, in literature ; there is always two levels of language ; an obvious account and some voice which requests Raison from the point of view of truth. Between these two narrative propositions « The child took the ball and went to play in the courtyard... » and « The father/The mother took the ball and went to play in the courtyard... » some discursive voice inevitably will creep into in order to differentiate the notional account-story from the rational discourse which precludes the second event. The second proposition being false (logically.) Literature as phenomenology (as well as a plant or a star is) it is the illustration and make the demonstration of it. The era of « ...the author who wants to say things » is no more understandable. So what the work would say ?*

---

**Keywords:** literary speech - illusion - language - reader - story - transcendental - truth

## Introduction

Le langage réfère à la réalité autant que « deux arbres » renverraient à quelque chose de cette même réalité. Ce qui est un malentendu. Faut-il rappeler que le langage est conceptuel. Conclusion : le langage n'a de partie liée avec la réalité qu'illusoire.

En effet, quand j'observe deux arbres ; l'entité *deux* (arbres) réfère non à ce que j'observe (dans la réalité) mais au langage mathématique ; catégorie *nombre*. Dans la réalité ; « mère » n'a pas de consistance matérielle ; contrairement à femme (sexe : femelle). Il en est de même pour « père » ; il s'agit de mâle. « Mère » et « père » renvoient à un langage seulement : le langage juridique ; catégorie ascendants ou géniteurs (lesquels seront intégrés au genre du *vivant* et « père » sera autant et également « géniteur » qu'un bélier.) Par ailleurs, même en tant que « personne humaine » « père » ou « mère » ne réfèrent à ce qui est tangible dans la réalité immédiate mais seulement aux présomptions langagières attribuables théoriquement (juridiquement) à ces concepts. En effet, les propositions « mère aimante », « père pasteur » sont vraies dans le Droit ; et seulement casuistiquement vraies dans la réalité.

Il n'est pas rare donc de constater la confusion faite entre *personne* et *instance* (imaginaire) dans le langage (écrit notamment.) Exemple immédiat, *moi sujet (écrivain) qui écris ces mots ici*. Question : qui suis-je ? Qui me connaît-il en tant que personne réelle (psychique, sociale, citoyenne...) ?

Situation encore plus problématique : c'est que même *personne psychique, personne sociale, personne citoyenne...* ce ne serait pas plus pour autant *moi personne tangible*. Car ce dont il sera propos c'est comment la science psychologie, comment la science sociologie, ... la politique me définissent comme l'un de *leurs concepts...*

En somme tant qu'il est question de *langage* ; *moi* ne peut être que *concept*. Par conséquent, *moi sujet (écrivain) qui écris ces mots ici* n'aura de pertinence, ne permet d'entendement sinon celui des lois du

langage ; sans possibilité de remonter au *moi réel* (*immanent*). Ce *moi intralangage* est, par conséquent, *transcendantal*.

Le propos de cet article est de réexaminer la problématique du récit et du discours ; notamment leur vérité et leur(s) sujet(s) ; dans l'écriture aussi bien narrative que discursive. De quoi parlons-nous au juste dans ces champs ?

L'intérêt que j'y verrais consiste dans la portée du langage par rapport aux dimensions de toute réalité. En effet, le langage semble relever d'infini quand *moi* demeure *fini* car matériellement limité : *je moi...* ça a un corps, une puissance, une durée... tous limités. Autrement dit, le sujet réel, matériel... « je moi écrivant », soit le *je historique* n'est rien devant un *je historial* qui est *inscrit dans le langage*. Un langage qui réfère non à ce *je historique* mais réfère aux lois du langage lesquelles sont justement historiques. C'est bien *l'hypothèse* que je fais ; cette *historialité du sujet du langage*.

Dans cet article j'apporterai quelques illustrations montrant l'infinie distance entre sujet-écrivain/sujet-parlant, *historique* en quelque manière, et sujet de langage *historial* ; celui de l'effectivité.

L'accent sera porté sur le sujet du texte. Sujet du texte ; non le sujet-parlant, non le sujet-écrivain sur lesquels, en dernière analyse, nous n'avons pas de données objectives mais seulement des *illusions*. En effet, dire à propos de « *Longtemps, je me suis couché de bonne heure. Parfois, à peine ma bougie éteinte, mes yeux se fermaient si vite que je n'avais pas le temps de me dire : « Je m'endors. »* » que ce sont deux phrases splendides d'un Marcel Proust (dans *Du côté de chez Swann*) est seulement une mystification due à l'illusion d'avoir connu, voire de *connaître* Proust pour affirmer que ces deux phrases lui appartiennent alors qu'elles appartiennent au langage et au langage très ordinaire même. Cette différence fondamentale institue le statut phénoménologique de l'œuvre (littéraire en l'occurrence) au-delà de la personne historique (Proust ici) tel qu'aucun de ceux qui l'évoquent à propos de ces deux phrases le prétendent alors que tout ce dont ils disposent *effectivement* ce sont deux phrases banales et... paradoxalement si remarquables. Paradoxe levé dès lors qu'on s'aperçoit que leur valeur ne tient qu'au fait qu'il s'agit de l'incipit, intelligence de

la facilité, de la naïveté. En effet, qui s'émerveillerait-il devant ceci quand il lirait un Proust écrivant :

Au sortir de ce parc, la Vivonne redevient courante. Que de fois [...] j'ai désiré imiter quand je serais libre de vivre à ma guise, un rameur, qui, ayant lâché l'aviron, s'était couché à plat sur le dos, la tête en bas, au fond de sa barque, et la laissant flotter à la dérive, ne pouvant voir que le ciel qui filait lentement au-dessus de lui, portait sur son visage l'avant-goût du bonheur et de la paix. (Proust, 1913 : 360-361)

Juste que ces deux phrases (du même thème du « couché »), de loin plus belles ; sont à la page 360. Or, si l'on se contentait de lire le texte seulement, dans son objectivité/objectivité on ne s'arrêterait pas sur des clichés tel que cet incipit si banal mais tellement proustien. Comme la Phrase proustienne ! (dit avec emphase) tandis qu'il s'agit de seulement de phrases trop longues ; à faire fauter. Il s'agit encore d'illusion confondant le fantasme « ...c'est Proust... ! » et la littérature qui est, au sens de Blanchot entre autres ; un (« phénomène ») transcendantal.

L'article portera sur les thèmes suivants (titres) :

Du récit. Qu'est-ce que le récit ?

Recadrage de ce qu'est la fonction référentielle.

Du signe

Qu'est-ce que le discours ?

Discours et/ou récit et concept de vérité ? De quoi parlons-nous au juste ?

Du discours de fiction ; du référent et de la vérité

Étude du récit. Qu'est-ce que le récit ?

Note liminaire pour une définition définitive. Je ferais mienne la définition blanchotienne du récit et dont le fond épistémique tient dans :

le récit tel que Blanchot le conçoit. C'est donc avant tout le texte même de *L'Attente l'oubli* [...]. Texte illisible, texte repoussant, texte anti-événementiel. C'est-à-dire le texte qui propose une phénoménologie du récit plus que du monde. (DECOUT, 2012 : 1)

[...] c'est [...] cerner le questionnement central [...] : « Qu'est-ce qu'un récit ? [...] [Les] fictions [de Blanchot] interrogent les liens entre le récit et l'événement, questionnent le récit comme pensée

de l'événement, et même plus, inquiètent l'événement du récit en lui-même. [...] La pensée, la parole, l'être, en tant que tels, sont les objets d'une quête. [...], ils commandent une sorte de mystique [...] qui doit puiser dans une obscurité concertée afin de les approcher. [...] (*Ibid.* : 2)

La matérialité de l'instant et du lieu est celle de la lettre, qu'elle soit écrite ou dite. Le texte répond aux pulsions d'une voix exogène à celui qui écrit, et se soumet à son ordre. L'entrée dans la fiction se veut ainsi entrée dans le monde du langage. [...] (*Ibid.* :16)

Voici, à l'opposé, comment les théoriciens tels que Ducrot et Todorov définissent le récit : « [...] Le récit est un texte référentiel à déroulement temporel » (Ducrot, Todorov, 1972).

### 1) Commentaire

Or, non. Le récit n'est pas *référentiel*, au sens de Jakobson ; puisqu'il est une fiction. À moins, toutefois, que le terme *référentiel* ne soit pas au sens de Jakobson. Or, sans doute que si. La suite de leur définition confirme cette contradiction, voir souligné ci-après : HISTORIQUE. (*Ibid.*)

Le terme de *vision* ou de *point de vue* se réfère au rapport entre le narrateur et l'univers représenté. Catégorie donc liée aux arts représentatifs (fiction, peinture figurative, [...]) ; et catégorie qui concerne l'acte même de représenter en ses modalités, soit, dans le cas du discours représentatif, l'acte d'énonciation dans son rapport avec l'énoncé. La *vision (narrative)* est inhérente à tout discours représentatif ; [...]. (*Ibid.*)

### 2) Commentaire

C'est donc qu'on est bien dans la poétique, toujours au sens de Jakobson, et non dans la référentialité.

Il y a bien quelque contradiction que j'appellerais toujours illusion.

Il en ira de même pour le *lecteur*. Confondu avec quelque personne physique et que les théoriciens ici tentent d'en corriger la notion vulgaire. Définition à laquelle nous adhérons pour compléter la cohérence de tout le champ cognitif du *récit-diégèse*.

Quant au lecteur, il ne doit pas plus être confondu avec les lecteurs réels : il s'agit là encore d'un rôle inscrit dans le texte [...] Le lecteur réel accepte ou n'accepte pas ce rôle : il lit (ou ne lit pas) le livre dans l'ordre qui lui a été proposé, il s'associe ou non aux jugements

de valeur implicites du livre, qui sont portés sur les personnages ou les incidents, etc. (*Ibid.*)

### 3) Commentaire

C'est bien qu'il s'agit d'instance théorique et non de personne réelle.

Ce n'est pas plus pour quelque « lecteur réel ». Il s'agit toujours du « rôle inscrit dans le texte » tel que dit quelques mots plus haut. Ce « lecteur réel » qui « accepte ou n'accepte pas ce rôle... » ne se trouve qu'au niveau de l'approche en Réception, à travers une enquête sociologique. Mais impossible à travers le seul texte — qui est langage et non réalité. Autrement dit, il s'agit d'instance imaginaire (rappelons-nous que le langage a pour unité « concept linguistique ». Le mot « concept » signifie rigoureusement ce qu'il dit).

Recadrage de ce qu'est la fonction référentielle (et qui est mal dite dans les enseignements)

#### Référence

La communication linguistique ayant souvent pour objet la réalité extralinguistique, les locuteurs doivent pouvoir désigner les objets qui la constituent : c'est la *fonction référentielle du langage* [...]. Cette réalité n'est cependant pas nécessairement la réalité, le monde. [...]. Philosophes, linguistes et logiciens ont souvent insisté sur la *nécessité de distinguer le réfèrent d'un signe et son signifié* (ou sens). Ainsi le *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure (1<sup>e</sup> partie, chap. I, 1) souligne que le signe unit « non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique ». Le signifié de *cheval* n'est donc ni un cheval ni l'ensemble des chevaux, mais le concept « cheval ». (*Ibid.*)

### 4) Commentaire

On ne saurait être plus précis. D'où alors que pour le récit de fiction il s'agit doublement de concept. Le narrateur est imaginaire et l'auteur est imaginaire. Puisque à bien l'entendre ; substituant « auteur » à « cheval » la cohérence de F. de Saussure stipule bien :

Le signifié de *auteur* n'est donc ni un auteur ni l'ensemble des auteurs, mais le concept « auteur ». Et, par ailleurs, il se trouve que ce concept est l'un des concepts opératoires de la *Sociologie de la littérature*.

Question problématique en pédagogie : pourquoi, au nom de la linguistique de F. de Saussure même, persiste-t-on à identifier « référentialité » du signe et « réalité du monde » ?

## Du signe

Quant au signe lui-même, on ne peut lui reconnaître qu'un « sens ». Qu'est-ce [...] que comprendre le sens d'un signe ? C'est posséder une méthode pour déterminer, à chaque occurrence de ce signe, à quoi réfère cette occurrence (connaître le sens de *Je*, c'est être capable de savoir, lorsqu'une personne dit *Je* ; à qui elle réfère). (*Ibid.*)

## 5) Commentaire

C'est donc bien dire que le langage n'existe qu'en tant qu'évènement *intelligible* et non *chose tangible* ou même représentant quelque chose de tangible. Certes non. Il réfère autant à une abstraction qu'il est lui-même abstraction (fiction). Or, l'évènement c'est la définition même du *récit-diégèse* (1). Par conséquent, de ce point de vue-ci ; *le langage est le récit-même*. Par exemple l'évènement du signe « voiture » dans « J'ai acheté une nouvelle voiture » ne réfère à rien du monde mais :

	...réfère à (des schèmes diacritiques)
j'	tu, il...
ai	as, a...
acheté	vendu, cassé, échangé...
une	des...
nouvelle	ancienne(s)...
voiture	camion, bus...

Or, qu'est-ce que le récit sinon le discours du point de vue d'une syntaxe nécessaire chrono/logique ? Où le temps du verbe (le passé en l'occurrence) constitue le paradigme narratif (la chronologie) et les *concepts* oppositifs (colonne 2) constituent le paradigme discursif (logique).

C'est de ce point de vue-ci que le récit est discours et, par conséquent, il sera attesté que le *discours littéraire* existe. Et qu'en définitive tout récit est sous-tendu par un discours.

En effet, le raconter « J'ai acheté une nouvelle voiture » *dit* (le discours) surtout les énoncés suivants :

Énoncé	Inférence discursive (logique)
J'ai acheté	J'ai les moyens pécuniaires
nouvelle	– J'en avais déjà – Celle-ci est meilleure

### Qu'est-ce que le discours ?

Le discours n'est pas le texte. En effet, proprement et élémentairement le texte relève de *syntaxe synthétique objective*<sup>1</sup> du côté de l'encodant tandis que le discours relève de syntaxe(s) analytique(s) subjective(s) du

---

<sup>1</sup> Bien que certains en présument plusieurs possibles (notamment encodage stylistique, herméneutique). Or, il s'agit seulement de confusion. En effet, il est clair que c'est parce que l'analyste attribue simplement son action sur le corpus à quelqu'un d'autre ET qu'il appelle « l'auteur » ET qu'il présume connaître. Inclusions infondées puisque agir de la sorte au nom de Mohamed DIB ne signifie rien sinon qu'on se trompe. Qu'on confond seulement soi et quelqu'un d'autre.

Quand je lis et essaie de comprendre la signification/signifiante du concept « Dieu » dans *Germinal* de Zola et finir par trouver que cette société (du roman) s'inscrit dans la révocation du dieu (vu que son évocation est pour l'essentiel un juron) d'où me viendrait-il que Zola l'entendait ?

C'est moi qui parle ; non « l'auteur (Zola) ». D'aucuns diront que « Zola » veut dire en dernière analyse « le texte ». Or, non. Puisque **le texte réfère aux lois du texte** (au moins : lexicologie, grammaire, rhétorique) et **Zola la personne réfère aux lois humaines** (au moins : psychologie, sociologie, anthropologie...)

Par conséquent, il y a tout lieu maintenant de s'interroger, du côté du lecteur de **ces phrases-mêmes, hic et nunc** dont l'auteur effectif est, dans le texte effectif ; « je (lis) », « ... me (viendrait-il ?) » ; s'interroger sur le sujet des énoncés **entendus par le lecteur** (« vous ») que le « je » ne connaît naturellement pas.

Il n'y a en définitive pas de réponse. En fait il s'agit d'instance imaginaire de part et d'autres du texte.



côté du décodant. Par ailleurs, les intentions prêtées à l'encodant sont pures illusion, voire quelque phantasme. Qui, en effet, admettrait-il, d'entre les lecteurs de ce document ; que je lui prête des intentions qu'il n'a pas lui-même déclarées ? Par exemple ses intentions quant à lire ou ne pas lire cet article ? De même me concernant : mes intentions à l'origine ou derrière la rédaction de cet article ? C'est donc une veine discursive sans issue.

Je reviens au propos sur le discours. J'ai choisi ces propositions :

Attitudes herméneutiques et non-herméneutiques (Maingueneau, 2012 : 9-10)

Si nous considérons [...] de quelle façon sont abordés les discours, on peut distinguer deux grandes attitudes, [...] « herméneutique » et [...] « non-herméneutique ».

L'attitude herméneutique vise à dévoiler, à dé-couvrir ce que les textes sont censés cacher. En revanche, l'attitude non-herméneutique vise à intégrer les éléments dans des unités complexes (des textes, des genres, des configurations discursives), sans partir du principe que les textes sont faits pour cacher quelque chose.

L'attitude herméneutique qui prévaut en analyse du discours a en règle générale une visée dénonciatrice. Il y a en effet depuis le début de la culture occidentale une sorte de symétrie entre une herméneutique qu'on peut dire « claire », tournée vers les textes (*sic*) qui font autorité, sources de Bien, à travers la lecture desquels l'exégète doit élaborer son identité, et une herméneutique que je dirai « sombre », dans laquelle les relations sont inversées : les textes sont commentés pour ruiner l'autorité qu'ils prétendent avoir, pour mettre en évidence l'inavouable qu'ils masqueraient [...]. Cette ambivalence trouve à se dire dans un épisode légendaire de la vie d'Esopé, qui, devant acheter l'aliment le meilleur et l'aliment le pire, acheta chaque fois de la langue, arguant que c'était la meilleure des choses et la pire aussi.

## 6) Commentaire

Il faut dire que cette définition est troublante par ses simplismes. En effet, reprenons :

Citation	Commentaire
----------	-------------

Citation	Commentaire
L'attitude herméneutique qui prévaut en analyse du discours a <i>en règle générale une visée dénonciatrice</i> . [...]	La dénonciation étant ce qu'elle est, acte politique ; c'est donc ici du hors sujet. Le propos de l'analyse universitaire n'en participe.
...et une herméneutique que je dirai « sombre », [...]: les textes sont commentés pour ruiner l'autorité qu'ils prétendent avoir, pour mettre en évidence l'inavouable qu'ils masqueraient ...	Attitude politique. C'est donc réfuté comme définition. D'autant que l'explication qui suivra établit seulement qu'il s'agit de critique de fond permettant de lire le filigrane induit par le langage en soi. Chercher au-delà est toujours une faute en méthodologie car elle fait sortir l'analyste de son rôle et l'implique dans notamment la politique. Cela ne s'entend pas. Car il ne s'agit pas <i>a priori</i> pas de sciences politiques.
...Ésope, qui [...] acheta chaque fois de la langue, arguant que ....	Bien sympathique l'anecdote dont on ne sait quelle en est la portée argumentative universitaire.

D'autre part,

contrairement [...], l'herméneutique « sombre » aborde toutes sortes de textes, y compris les échanges les plus familiers. L'interprète, par son analyse, [...]: derrière la beauté des apparences, on retrouve le racisme, le sexisme, l'intolérance... Mais comme dans l'herméneutique « claire », il faut une méthodologie appropriée pour rendre visible ce que les textes sont voués à cacher ; en outre, [...], l'interprète est censé adhérer à certaines valeurs reconnues par la communauté. (*Ibid.* : 52)

## 7) Commentaire

Et enfin concernant « l'interprète » (l'analyste du discours) c'est par là que s'introduit la mystification parce qu'on le pose, par statut, comme compétent, voire seul compétent ; tandis qu'en fait il ne l'est pas. Parmi ces *compreneurs* privilégiés il y a les exégètes et les traducteurs... dont la parole est presque aussi sacralisée que les corpus d'autorité qu'ils prétendent avoir si bien compris alors que ce dont il s'agit dans leur herméneutique ce sont d'autres textes ; des textes leurres (des faux juridiquement).

Quelque exemple ; parmi les interprètes, un traducteur ; Jacques Berque dans sa traduction du *Coran* :

Dires du traducteur	Attestation du texte origine
...Dieu dit : « Jésus ..., <i>est-il vrai que tu aies dit</i> aux hommes [...] : (s. La Table, v. 116)	Le Texte origine dit : <i>Est-ce toi qui as dit</i> aux gens...  ...أأنت قلت للنَّاسِ...
...; Il vous a conféré l'ouïe, la vue, <i>le foie</i> ,... (s. Les Abeilles, v. 78)	... السَّمْعِ وِ الْأَبْصَارِ وَالْأَفْئِدَةِ... Où est « le foie » dans le Texte <i>origine</i> ?
<i>N'imputez à personne</i> ce dont vous n'avez pas connaissance. —(s. Le Trajet Nocturne, v. 36)	وَلَا تَنْقُصُوا مَا لَيْسَ لَكُمْ بِهِ عِلْمٌ... Ne poursuit point ce dont tu n'as savoir (science)...
Une fourmi dit : « Allons, fourmis, <i>rentrons dans nos demeures</i> , [...]» (s. Les Fourmis, v. 18)	... ادْخُلُوا مَسَاكِنَكُمْ... N'y aurait-il plus de différence entre « vous » de l'arabe et ce « nous » de l'interprète français ?

## I.1 Discours et/ou récit et concept de vérité ? De quoi parlons-nous au juste ?

Reprenons la référence Ducrot, Todorov (1972).

### Motif

Dans les études actuelles du discours (et tout particulièrement du discours littéraire), on peut distinguer deux attitudes fondamentales. L'une consiste à considérer le texte comme une présence pleine, irremplaçable par essence ; elle essaie de découvrir une organisation dans le texte même, en se préoccupant des formes linguistiques qui le constituent. L'autre postule que l'organisation du texte se situe en dehors de lui, qu'elle se place à un niveau d'élaboration abstraite, et que le texte est la manifestation d'une structure inaccessible à l'observation directe.

### 8) Commentaire

Les deux approches sont pertinentes bien qu'il soit paradoxal de les considérer comme différentes. Elles sont une et même chose. En effet,

- que l'une « essaie de découvrir une organisation dans le texte même », soit une immanence ;
- et que l'autre « postule que l'organisation du texte se situe en dehors [...] et que le texte est la manifestation d'une structure inaccessible à l'observation directe », soit une transcendance

...le discours (qu'il est déjà impropre d'appeler « texte ») est définitivement une abstraction. Et, par conséquent, indépendant de toute personne humaine (que d'aucuns nomment « auteur » l'identifiant à l'individu social doué d'intention avouée ou, surtout, supputée — que l'analyste confondra aussitôt avec sa compréhension à lui...). Confusion à tous les degrés.

Le fait de croire que le premier est « plus empiriste » (*Ibid.*) vient de l'illusion que...

...la lexie, unité de *lecture*\_qui, comme l'écrit R. Barthes, « comprendra tantôt peu de mots, tantôt quelques phrases » ; elle est définie comme « le meilleur espace possible où l'on puisse observer les sens ». Les dimensions de la lexie seront donc fonction du *type de lecture adoptée*. » (*Ibid.*) ;

...l'illusion que ces choix soulignés sont objectifs alors qu'ils sont arbitraires. Ce qui enlève tout caractère scientifique à ce genre de définition. En effet,

Reprise de la définition	De l'illusion
la lexie, unité de lecture	1. La lecture dépend du lecteur. Toute information devra donc provenir d'une enquête (sociologique...). Sans enquête on confond alors lecture de lecteur et lecture de l'analyste du discours. Ce qui, pour l'analyste, constituera un faux.
...comme l'écrit R. Barthes	2. Ceci n'est ni une preuve ni un argument. Même Barthes doit dire expressément ses arguments. (2)
les sens	3. Le ou les « sens », ceci relève de l'objectivité du lexique (soit la langue (neutre). Or, le discours n'en participe pas du tout. En discours on est bien en Pragmatique ; c'est bien l'autre versant de la dichotomie saussurienne (il s'agit de la parole).
type de lecture adoptée.	4. Ce qui renvoie à l'illusion 1.

D'autant illusoire que la définition présente au titre de la lecture (« *Les dimensions de la lexie seront donc fonction du type de lecture adoptée* » ; lecture subjective donc) ; cette définition présente ce qui est paradoxalement inscrit dans l'objectivité théorique des lois du langage : « ...de la sonorité, du rythme, des structures grammaticales ou stylistiques [...] formes linguistiques [...] elle touche à l'analyse narrative et thématique [...] » (*Ibid.*). Rien de tout ceci ne dépend du lecteur mais globalement de la théorie Rhétorique ; soit des lois intrinsèques du langage.

Attitude partout observée dans les études littéraires ; introduite par des formules infondées « ...l'auteur dit », « ...veut dire... » ; « ici on sent que l'auteur veut dire... »

Problématique : qu'en sait-on (qu'il s'agit de *sa volonté*) ? C'est de fait une illusion qu'on confond avec vérité.

Une illustration de ces analyses universitaires fondées pourtant sur d'improbables savoirs ; cf. référence des citations ci-après.

### 1.2 Types d'épitéxualité

Dans la typologie [...] qu'élabore Genette, [...] l'épitéxte auctorial. (Gharbi, 2009 : Table des matières de la thèse)

## 9) Commentaire

C'est à partir de là que s'induit l'impropriété méthodologique : confusion entre *la présomption d'un fait et son effectivité*. D'où l'illusion qu'on a controversé avec le président de la république parce qu'on a dit : *si je pouvais parler au président eh bien je lui dirais...* Puis on omet/oublie « Si... » et on se laisse aller.

C'est bien le cas en l'occurrence : la doctorante suscitée (Gharbi, 2009) dit « ... l'épitéxte *auctorial*. » et croit aussitôt qu'elle a affaire à l'auteur. Or, non.

— L'épitéxte auctorial public

L'épitéxte public, explique Genette, [...] dans un régime de diffusion soit autonome, soit médiatisé :

L'épitéxte public s'adresse [...] au public en général, [...]; mais cette adresse peut être autonome, et en quelque sorte spontanée, comme lorsqu'un auteur publie, sous forme d'article ou de volume, un commentaire de son œuvre, ou médiatisé par l'initiative et le truchement d'un questionneur ou d'un interlocuteur, comme c'est le cas dans les interviews et entretiens, [...] (*Ibid.*)

## 10) Commentaire

Or, de tout cela ; ce qu'il il y a à observer, vu le « public » ; c'est qu'il s'agit de *posture sociale* d'un individu (personne naturelle, confondue encore une fois avec l'auteur, instance de la *Sociologie de la littérature*). Autrement dit, rien à voir avec l'œuvre d'art (littéraire ici) qui relève des lois du langage et non des déclarations de cette personne

prise sous les feux d'évènement médiatique. Comment ne pas constater que le romancier ne parle pas de *son roman* quand il est face à la société mais qu'il *l'interprète* en fonction de la société et/ou de son état en présence (Pragmatique. Tout discours étant articulé par/sur une énonciation). *Ce n'est donc plus de l'œuvre récit qu'il s'agit mais de discours sur l'œuvre.* Ce n'est pas la même chose.

— L'építex-te auctorial privé

[...], ce qui différencie l'építex-te public de l'építex-te privé tient [...] du destinataire-récepteur des messages auctoriaux [...]. En effet, mentionne Genette :

Ce qui distingue l'építex-te privé de l'építex-te public n'est pas [...] l'absence de visée du public, [...] c'est la présence interposée, entre l'auteur et l'éventuel public, d'un destinataire premier (un correspondant, un confident, l'auteur lui-même) [...], à qui l'auteur s'adresse pour lui-même, fût-ce avec l'arrière-pensée de prendre ultérieurement le public à témoin de cette interlocution [...].

Ce genre d'építex-te, « intime », est par conséquent friand de messages tels qu'on en retrouve dans les correspondances, dans les confidences orales, dans les pages de journaux intimes et/ou de journaux de bord - « entièrement et exclusivement [consacrées] à la genèse d'une œuvre » - [...]. (*Ibid.*)

## 11) Commentaire

Or, il n'y a pas plus de pítex-te ici que d'építex-te attribuable au texte proprement dit (l'œuvre) ; vu que ce qui est décrit ici s'appelle déjà Génétique. Autrement dit, au titre de la Génétique les inférences sont recevables. Comme elles sont totalement réfutables pour cette notion d'építex-te. D'autant qu'on s'imagine traiter des intentions intimes d'un auteur qu'on connaîtrait grâce à cette exploration (de l'építex-te privé) tandis qu'en fait on a affaire à de la documentation objectivée (« Ce genre d'építex-te, « intime », [...] tels qu'on en retrouve dans les correspondances, dans les confidences orales, dans les pages de journaux intimes ») qui réfère à l'œuvre et non plus à l'écrivain.

Enfin quel intérêt cognitif, esthétique ou ontologique à « un destinataire premier...à qui l'auteur s'adresse pour lui-même...fût-ce avec l'arrière-pensée de... » ?

L'œuvre a-t-elle donc tant besoin d'artefacts pour être ?

## Conclusion

Le propos de cet article était de réexaminer la problématique du récit et du discours ; notamment leur vérité et leur(s) sujet(s)<sup>2</sup>, dans l'écriture aussi bien narrative que discursive. De quoi parlons-nous au juste dans ces champs ?

Il s'avère qu'en définitive l'usage théorique commun s'apparente plus à l'illusion de réalité qu'à la réalité factuelle. Ceci s'explique par la négligence quant à considérer rigoureusement le langage en tant qu'il est conceptuel référant à lui-même et non à quelque réalité tangible ; alors qu'il est manifeste qu'il n'en est rien.

Le *récit-diégèse*<sup>3</sup> constitue par ailleurs, et fondamentalement, le procès de la vérité. Là se constitue le discours dit littéraire. Un discours dont l'objet est la vérité. Qu'est-ce que la vérité ? Cette question se trouve analysée (c'est-à-dire décomposée sous tous aspects) de sorte que le *récit-diégèse nous* la fasse entendre (comprendre) dans son effectivité rationnelle et non seulement dans son aspect notionnel (du *récit-diégèse*).

La suite de cet article traitera du/des sujet(s)-parlant(s) dans le *récit-diégèse* et dans le discours ; voire au-delà.

## Sources bibliographiques

- DECOUT, M. 2012. « Maurice Blanchot : une phénoménologie du récit ». In *Cahiers de Narratologie*. [En ligne]. 22 | 2012. URL : <http://narratologie.revues.org/6572>
- DUCROT, O., TODOROV, T. 1972. *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Éditions du Seuil. Paris.
- GHARBI, F. A. 2009. *L'intermédialité littéraire dans quelques récits d'Assia Djebar*, Thèse de doctorat sous la direction de Marie-Pascale Huglo. Université de Montréal. [En ligne]. URL : <https://core.ac.uk/download/pdf/55646563.pdf>

---

<sup>2</sup> Pour raisons éditoriales, réservé à la suite de cet article dans un prochain numéro.

<sup>3</sup> Du récit et de la diégèse ; ce qui existe, en somme ce qui est phénoménal, c'est le récit seul. Il en sera de même pour l'Histoire.



- PROUST M. 1913. *Du côté de chez Swann*. [En ligne]. URL : <https://beq.ebooksgratuits.com/auteurs/Proust/Proust-01.pdf>.
- SCHOPENHAUER A. 1912. *Le monde comme volonté et comme représentation*. Ed. Félix Alcan. Paris. [En ligne]. URL : <http://www.schopenhauer.fr/oeuvres/fichier/le-monde-comme-volonte-et-comme-representation.pdf>
- MAINGUENEAU D. 2012 : « Que cherchent les analystes du discours ? », in *Argumentation et Analyse du Discours*. [En ligne], 9 | 2012. URL : <http://aad.revues.org/1354>

## Notes

(1) Récit-diégèse confiné car il est manifeste que de toute « histoire » il n'opère que son récit. Par conséquent, à la limite l'histoire n'a aucune « réalité matérielle ». On en a seulement l'illusion opérante par le langage et le langage seul. Quand mon père me racontait « ... mon père a fait la deuxième guerre mondiale... il a été blessé deux fois... » je n'en ai pas pour autant l'évènement historique mais seulement le récit de mon père. Lequel récit lui-même le tenait de son père puisque mon père était né des années après la fin de la guerre.

Enfin, par ailleurs, ce que je dis là n'est pas plus histoire (au sens que « c'est arrivé dans la réalité ») puisque aucun lecteur ne saurait dire si ce que je raconte ici est arrivé, entre mon père et moi-même, ou non. Nonobstant quand je dirais que *c'est arrivé réellement* ; ce n'en serait pas plus réalité puisque je l'aurais encore seulement raconté. Nous ne sortirons pas du langage ; c'est-à-dire du récit. Et vice versa : nous ne sortirons pas du récit ; c'est-à-dire du langage. En d'autres termes, il est d'intelligence du monde que de comprendre que l'évènement historique n'est pas autre chose que l'évènement du langage.

(2) C'est en fait du même acabit que, in *Le monde comme volonté et comme représentation*, (Schopenhauer, 1912 : 2162.)

En réalité, le fondement le plus solide de notre éternité est le vieux dicton : *Ex nihilo nihil fit, et in nihilum nihil potest reverti* [...]. Et par là [...] Paracelse (Œuvres, Strasbourg, 1603, vol. II, p. 6) dit avec beaucoup d'à propos : « Mon âme est née de quelque chose ; elle ne tombera donc pas dans le néant, puisqu'elle vient de quelque chose. » C'est donner la véritable raison.

Difficile en fait de saisir la pertinence de ce passage. En effet, où est le savoir en ces mots :

<i>Reprise de la citation</i>	Commentaire
<i>En réalité</i>	En quoi le fait d'annoncer cela constitue-t-il

<b>Reprise de la citation</b>	Commentaire
	un argument ?
<b>le vieux dicton</b>	Quelle argumentation accuserait-on avec des <b>dictons</b> ?
<b>Et par là[...] Paracelse</b>	... d'autant que le philosophe en tirera des conclusions philosophiques
<b>dit avec beaucoup d'à propos</b>	En quoi le fait de dire, même en insistant, « avec beaucoup d'à propos », constitue-t-il un argument ?
<b>quelque chose</b>	En quoi les « quelque chose » sont-ils un savoir ?
<b>véritable raison</b>	Où est-elle cette non que raison seulement mais <b>véritable raison</b> ?

Problématique (pour les professeurs que nous sommes) : que garderait-on de ces propos (de « philosophes ») comme savoir pour l'enseignement universitaire ?

Accepterait-on d'un étudiant présentant son mémoire de master, ou pis, sa thèse de doctorat en philosophie politique, sur le phénomène de la guerre ; justifiant son propos par ce type de phrases, reprenons Schopenhauer « ... *le fondement* le plus solide de notre [thèse de doctorat] est *le vieux dicton* [« Qui sème le vent récolte la tempête »]. *Et par là* il est clair que la chute du mur de Berlin était une évidence. » ?